

Immaculée Conception

Lectures : Gn 3, 9-15. 20 ; Eph 1, 3-6. 11-12 ; Lc 1, 26-38

Chers Frères et Sœurs, nous célébrons aujourd’hui avec toute l’Église la solennité de l’Immaculée Conception de la Vierge Marie. Nous croyons en effet, comme un dogme de foi révélé par Dieu, que « la bienheureuse Vierge Marie fut dès le premier instant de sa Conception, par une grâce et un privilège spécial de Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute souillure de la faute originelle », selon la formule proclamée le 8 décembre 1854 par la constitution apostolique *Ineffabilis Deus* du bienheureux pape Pie IX.

L’Immaculée Conception est donc un privilège unique, propre à la Vierge Marie. Et pourtant, il nous concerne au plus haut point. En effet, nous sommes tous appelés à devenir, nous aussi, saints et immaculés. Cette pureté dont la Vierge Marie a été gratifiée dès l’instant de sa conception, nous sommes invités à l’acquérir, par la grâce de Dieu, tout au long de notre vie, jusqu’à en être entièrement revêtus dans l’éternité bienheureuse. C’est saint Paul qui nous l’a dit dans la deuxième lecture : « Dieu nous a choisis, dans le Christ, avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints, immaculés devant lui, dans l’amour ».

Depuis toute éternité, bien avant notre conception, Dieu nous a donc choisis et appelés à revêtir cette pureté, cette lumière, que la Vierge Marie a revêtue la première, et qui n’est autre que la pureté et la lumière de Dieu lui-même. Cet appel, Dieu nous l’a adressé sans aucun mérite de notre part, par pur amour. Et c’est aussi par ce chemin de l’amour, de la charité, que nous revêtons petit à petit cette pureté lumineuse dont nous brillerons pleinement lorsque nous serons au Ciel. Saint Pierre le dit dans sa première lettre : « Avant tout, ayez entre vous une charité intense, car la charité couvre une multitude de péchés » [1 P 4, 8].

Pourquoi la charité est-elle si puissante pour effacer les péchés ? La raison en est simple : c’est que « Dieu est amour », comme le dit saint Jean dans sa première lettre [1 Jn 4, 8b]. Dès lors, celui qui aime participe de la nature divine, il se revêt de la pureté et de la lumière de Dieu. Saint Benoît évoque cette lumière dans le prologue de la sainte Règle : « Les yeux ouverts à la lumière divine et les oreilles attentives, écoutons cet avertissement que la voix de Dieu nous crie chaque jour : "Aujourd’hui, si vous entendez sa voix, n’endurcissez pas votre cœur" [Ps 94, 7b-8a] » [Pr 9-10]¹.

C’est notre cœur qui est le réceptacle de la douce lumière de la charité. Certes, elle passe par nos yeux et nos oreilles, par l’écoute de la Parole de Dieu et l’attention

¹ Règle de SAINT BENOÎT, prologue, versets 9 et 10.

à nos frères. Mais si nous la laissons pénétrer en nous, elle vient reposer dans notre cœur. « Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur », dit Jésus [Mt 6, 21]. La charité est un don gratuit de Dieu, mais elle est aussi ce pour quoi nous sommes faits. Elle nous attire comme le bien par excellence. Nous en faisons souvent l’expérience : quelle paix, quelle joie, lorsque la charité habite notre cœur et que nous aimons Dieu et nos frères.

« Aujourd’hui, si vous entendez sa voix, n’endurcissez pas votre cœur » : c’est le message qui nous est adressé en cette fête de l’Immaculée Conception. Entre les deux récits que nous avons entendus ce matin, celui de la chute originelle d’une part, et celui de l’Annonciation d’autre part, le contraste est saisissant. Adam et Ève rejettent sur les autres la responsabilité du drame de la division et du péché. Au contraire, Marie ne se défausse pas. Elle accueille la vocation reçue de Dieu : « Voici la servante du Seigneur ; que tout m’advienne selon ta parole ».

L’évangile ne nous dit pas que Marie n’a pas eu à lutter. Au contraire, il nous dit qu’elle fut toute bouleversée. Sans doute entrevoyait-elle déjà ce qui lui sera annoncé par le vieillard Siméon au jour de la présentation au Temple – « Et toi, ton âme sera traversée d’un glaive » [Lc 2, 35] – et qui se réalisera le vendredi saint, lorsque Marie se tiendra, debout, au pied de la croix. Il en est de même pour nous. Le chemin de la charité n’est pas le chemin de la facilité. Il est au contraire celui du renoncement à soi-même, celui de la croix, celui de Jésus. Saint Benoît ne s’y est pas trompé qui, à deux reprises dans les derniers chapitres de la Règle, nous indique l’obéissance mutuelle comme chemin pour aller à Dieu et grandir dans la charité.

Que la Vierge Marie nous obtienne aujourd’hui la grâce d’un cœur qui se laisse toucher, qui accepte de renoncer aux vieilles rancunes, pour emprunter courageusement le chemin de l’obéissance mutuelle. C’est ainsi que la lumière de la charité brillera dans nos cœurs et dans nos communautés, et que les hommes rendront gloire à notre Père qui est dans les cieux.